- Terre d'Émeraude Communauté -

CONSFIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°169/2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023 Recu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID: 039-200090579-20231213-D_2023_169-DE

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice: 116 Titulaires présents: 74

Pouvoirs: 15

Suppléants présents: 5

Date de convocation: 07/12/2023 Date d'affichage: 19/12/2023

Votants:	94	Pour:	93	Contre:	0	Abstention :	1

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convogué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CHAMOUTON Patrick; CHATOT Patrick; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; DALLOZ Jean-Charles; DELORME Carole; DEPARIS-VINCENT Christelle; DUBOCAGE Françoise; DUFOUR Anne; DUTHION Jean-Paul; ETCHEGARAY Josiane; FAGUET Jean-Jacques; FATON Patrice; GAMBEY Olivier; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GRAS Françoise; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; HALBOURG Bertrand; HOTZ Richard; HUGUES Guy; JACQUEMIN Pierre; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MOREL-BAILLY Hélène; PAIN Michel; PIETRIGA Guy; PONSOT Pauline; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RAVIER Pascal; RETORD Dominique; REVOL Hervé; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; MARILLIER Mickaël ; PETIT Fabien.

Excusés ayant donné pouvoir : BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline ; DAVID Lauriane à GEAY David ; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy ; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PARIS Robert à VIAL Jacques ; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole ; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël ; ROZEK Evelyne à PROST Philippe VACELET; Jean-Marie à HUGUES Guy.

Excusés : ARTIGUES Damien ; BELLAT Stéphane ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LARUADE Laurent ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); MILLET Michel; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel); REYDELLET DELORME Emmanuelle.

Absents: BANDERIER Dominique; BIN Richard; BRIDE Frédéric; CATTET Jean-Luc; CIOE Bruno; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude; PAGET Jean-Marie; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : Grégoire LONG.

Objet: LOI CLIMAT ET RESILIENCE - Consultation propriétaires et occupants

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID: 039-200090579-20231213-D_2023_169-DE

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 traduit la volonté de l'Etat de limiter la consommation d'espaces ainsi que l'artificialisation des sols. Dans ce cadre, les collectivités doivent réaliser un inventaire des unités foncières vacantes. Le service développement économique a mené ce travail sur les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire. Un document récapitulant la liste des propriétaires et occupants des unités foncières en zones d'activités économiques joint en annexe a été mis à disposition sur le site internet de la collectivité et une annonce légale a été publiée dans la presse locale.

Ce listing sera transmis aux services de l'Etat après validation du Conseil Communautaire.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 05 décembre 2023 a émis un avis favorable, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

DE VALIDER le listing joint en annexe,

DE TRANSMETTRE le listing aux services de l'Etat,

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

